



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la
région Occitanie

A retenir

- MILDIU** Sur tous les secteurs, chaque pluie de 3 mm est synonyme de contamination.
- BLACK-ROT** Des pluies suivies d'une durée de mouillage de plusieurs heures peuvent engendrer des contaminations.
- OÏDIUM** Surveillez attentivement l'évolution de l'état sanitaire des parcelles à risque.

Annexe : Réglementation « abeille »

MÉTÉO

Prévisions du 6 au 11 juin 2018

	Mer 6	Jeu 7	Ven 8	Sam 9	Dim 10	Lun 11
Températures	14 21	13 22	13 24	14 24	14 23	14 22
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

Marcillac	Premières fleurs observées sur Fer
Entraigues, Estaing	Premières fleurs sur Fer Début de floraison sur Chenin et Cabernet franc
Millau	Boutons floraux séparés (stade 17), début de floraison imminent

MILDIU (*Plasmopara viticola*)

• Éléments de biologie

x Où chercher les foyers primaires ? Les toutes premières taches sont généralement visibles sur la végétation basse, à proximité du sol. Elles présentent une forme caractéristique en tache d'huile. Les conidies qui vont ensuite se former à la face inférieure de la feuille contaminée assurent les contaminations secondaires.

L'apparition des premiers foyers est un phénomène épars, difficilement détectable et non simultané sur l'ensemble des parcelles. L'observation doit donc être la plus soignée et la plus large possible.

La durée d'incubation entre les premières contaminations et l'expression des symptômes est en moyenne de 7 à 10 jours en conditions optimales, mais peut atteindre une vingtaine de jours pour des



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN Cx
Tél 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :

Chambre d'agriculture de
l'Aveyron, Chambre
régionale d'Agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie, Unicor cave de
Valady

températures fraîches (situation plus courante en période printanière).

x Comment valider un foyer primaire ? Au printemps, d'autres décolorations de la feuille peuvent être confondues avec des taches d'huile de mildiou (phytotoxicité dés herbant, oïdium, thrips ...). En cas de doute, un test de sporulation permet de confirmer l'origine de la tache. Pour cela, mettez la feuille « tachée » dans un sac plastique avec un coton imbibé d'eau. Après quelques heures (Ex : une nuit à 20°C), l'apparition d'un feutrage blanc à la face inférieure de la feuille confirme qu'il s'agit d'un symptôme de mildiou.

• Situation au vignoble

Les premières taches sur feuilles sont apparues :

- Enraygues : elles sont visibles depuis le milieu de semaine la dernière,
- Marcillac : elles ont été observées en ce début de semaine, associées sporadiquement à des symptômes sur grappes.

A priori, ces symptômes sont liés aux contaminations survenues lors des pluies des 16-17 mai (dont nous doutions de la virulence à cause des faibles températures sur la période).

• Données de la modélisation

- x Potentiel Système :** Calcul à partir des données radar : Bruéjous-Balsac, Compeyre, Enraygues, Marcillac ; et de la station météo fixe : Valady

Situation de J-7 à J : La pression est à ce jour devenue moyenne sur le secteur de Marcillac et forte sur les autres secteurs.

Des contaminations de masse ont été modélisées sur l'ensemble des secteurs du 28 au 30 mai et également le 2 juin sur le secteur de Compeyre uniquement. Elles ont été de forte intensité sur les secteurs de Balsac et Compeyre.

De nouvelles pluies orageuses ont eu lieu dans la nuit 4 juin, et on très certainement été à l'origine de contaminations de masse sur les secteurs ayant reçu plus de 3-5 mm.

Simulation de J à J+10 : La pression deviendra forte sur tous les secteurs.

Désormais il suffit de 3 mm sur l'ensemble de secteurs pour engendrer des contaminations de masse. La sortie des taches issues des contaminations de masse des 28-30 mai devrait survenir autour du 11 juin et celle du 2 juin (Compeyre) autour du 14 juin.

Évaluation du risque : La pression devient forte et de nouvelles contaminations sont possibles dès 3 mm. Compte-tenu de la météo orageuse de la semaine, de nouvelles contaminations sont donc fortement probables. Restez vigilants.

Des contaminations sont en incubations et des sorties de symptômes sont à attendre pour les prochains jours. Surveillez l'évolution de l'état sanitaire de vos parcelles.



*Symptôme de mildiou sur feuille :
face supérieure = tache d'huile,
face inférieure = feutrage blanc*

OÏDIUM (*Uncinula necator*)

• Situation au vignoble

Au vignoble, on ne signale toujours aucun symptôme. Et le TNT de Valady n'a pas évolué non plus depuis la semaine dernière.

Évaluation du risque : La période de sensibilité maximale qui débute à la pré-floraison (stade 17) est en cours. A partir de ce stade, il existe un risque de contamination jusqu'à la fermeture de la grappe.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

Quelques taches supplémentaires sont apparues sur feuilles mais sans incidence majeure.

Évaluation du risque : Le message de la semaine précédente reste d'actualité :

- les conditions restent favorables aux projections : chaque pluie peut être synonyme de contamination et les durées de mouillage du feuillage sont importantes.

- De plus, les grappes entrent dans une phase de plus grande sensibilité qui deviendra maximale à la nouaison.

Soyez donc vigilants au risque de contaminations.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE

• **Situation au vignoble** : Les toutes premières éclosions ont été repérées autour du 18 mai dans nos cages d'émergence (conditions de conservation hivernale du vignoble de Gaillac). Les premières larves ont été identifiées au vignoble, en Aveyron, vers le 25 mai.

Évaluation du risque : La période des éclosions a démarré. Un prochain bsv précisera les modalités de lutte obligatoire.

AUTRES OBSERVATIONS

Des symptômes de **Botrytis sur feuilles** sont toujours signalés. Ces symptômes, bien que plus réguliers que lors des précédentes campagnes, sont « habituels » pour la période et sont favorisés par des conditions humides et fraîches. Elles ne présument en rien de la virulence du champignon plus tard sur grappes.

Quelques dégâts de **cigariers** apparaissent plus régulièrement mais restent sans incidence pour la vigne.

Le prochain BSV Vigne Aveyron paraîtra le mardi 12 juin 2018

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Syndicat AOC Marcillac, la cave de Valady et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.



Les traitements contre la cicadelle de la flavescence dorée débutent. La vigilance s'impose pour ces interventions.

La réglementation "abeille" s'applique aussi pour les traitements obligatoires !

- ATTENTION -

Vignes et inter-rangs en fleurs : les abeilles visitent les parcelles pour récolter le pollen de vigne mais également pour butiner les fleurs des enherbements et des bordures.



RAPPEL RÉGLEMENTATION ET BONNES PRATIQUES

Avant le traitement :

Les **enherbements fleuris** de l'inter-rang et des bordures attirent les pollinisateurs sur les parcelles. Avant l'application d'un traitement insecticide il est impératif de **broyer ou détruire les parties aériennes des fleurs** pour préserver les insectes auxiliaires (*arrêté du 28 novembre 2003*).

Si un rucher est placé à proximité des vignes, **informez dès que possible l'apiculteur** des traitements que vous allez réaliser. Il pourra ainsi déplacer ses colonies si le risque d'exposition des abeilles est trop élevé.

Réalisation du traitement :

Utilisez un insecticide portant une des **mentions « abeille »**, autorisé pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles. Attention, cette mention ne veut pas dire que le produit est inoffensif pour les pollinisateurs, sa toxicité est seulement moins élevée, il faut donc l'utiliser avec précaution.

Ne traitez qu'en dehors de la présence d'abeilles. Pour cela observez votre parcelle pour vous assurer de l'absence d'insectes pollinisateurs sur les fleurs du vignoble. La période d'activité des abeilles au cours d'une journée dépend des conditions extérieures (luminosité, température, pluie). Attention, au mois de juin les pollinisateurs peuvent être actifs sur une plage horaire importante. **Privilégiez un traitement le soir** quand les butineuses sont rentrées à la ruche.

Veillez à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette). **Évitez la dérive des produits** (force du vent, respect des zones non traitées, etc.) car beaucoup d'abeilles sauvages nichent dans les abords directs des parcelles.

Il est interdit de réaliser un **mélange** comportant un pyréthrianoïde avec un fongicide de la famille des triazoles (IDM). L'insecticide doit être appliqué en premier, avec un délai de 24h minimum avant l'application fongicide (*Arrêté du 7 avril 2010*).

Merci de diffuser largement ces recommandations et rappels réglementaires aux conseillers, techniciens et viticulteurs de vos réseaux. L'application de ces préconisations contribue à limiter les risques pour les pollinisateurs et préserver le travail des apiculteurs.

Pour en savoir plus :

consultez la brochure "[Pratiques agricoles et protection des pollinisateurs](#)"

ou la note nationale BSV [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#)



Association de Développement de
l'Apiculture en Nouvelle Aquitaine

Ce message est diffusé en partenariat avec l'ADA NA.